

NOTE DE PRESENTATION DU COMPTE ADMINISTRATIF 2023

Groupement Budget Commande Publique

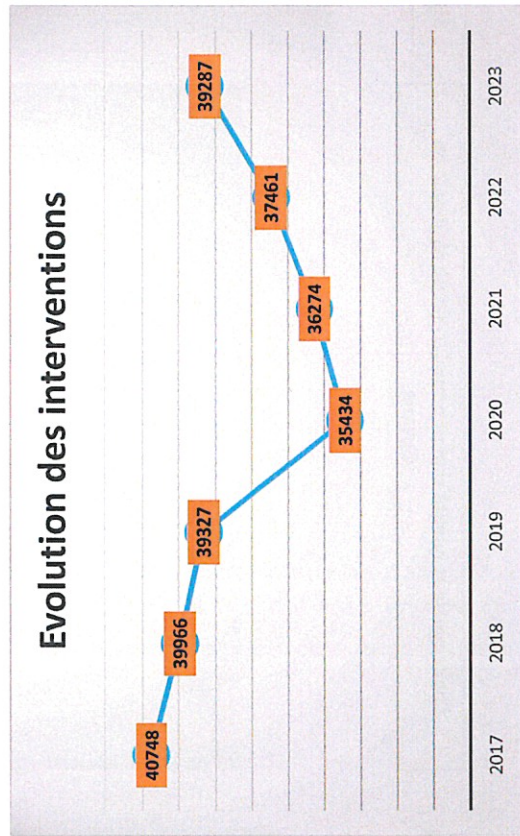
**Service d'Incendie et de Secours
de la Guadeloupe**
10 rue Georges Biras
Parc d'Activités « La Providence »
ZAC de Dothémare
97139 Les Abymes

SOMMAIRE

Sommaire	<u>N° page</u>
Le contexte	2
Quelques faits marquants	3
Résultat de l'exercice	4-5
Exécution de la section de fonctionnement	6-7
Exécution de la section d'investissement	8-9-10-11-12-13-14-15
Etat des restes à réaliser	16-17-18-19
Etat de la dette	20-21-22-23-24
Les principaux ratios	25-26
Synthèse	27-28-29
	30

CA 2023 – LE CONTEXTE

Population INSEE : 407 322 (Guadeloupe : 375 845 et Saint-Martin : 31 477 habitants)



Année	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Nombre d'interventions	40748	39966	39327	35434	36274	37461	39287

Le nombre d'interventions pour l'année 2023 est de 39 287. On constate en 2023 une augmentation de l'ordre de 1 826 interventions par rapport à 2022 soit de l'ordre de 4,87 %.

CA 2023- QUELQUES FAITS MARQUANTS

1- En chiffres

Nous comptabilisons en 2023 :

- 07 départs à la retraite
- 03 nouveaux arrivés aux GSI
- Commande d'une quarantaine de véhicules dans le cadre du plan pluriannuel de renouvellement de la flotte automobile

2- En images

Visite au SDIS 971 mercredi 03 mai 2023 du Colonel Patrick HAON, adjoint au chef d'état major interministériel de la zone antilles (EMIZA).



Accusé de réception en préfecture
971289710014-20240619-Delib241906-05-DE
Date de réception préfecture : 02/07/2024

Challenge de la qualité sapeur pompier- finale régionale en
Guyane



Signature de la convention de prêt de 5,5 millions avec l'AFD



129 Congrès national des SP à Toulouse du 04 au 08/10/2023



Visite du 21/10/2023 du ministre délégué aux Outre-Mer
M. Philippe VIGUIER



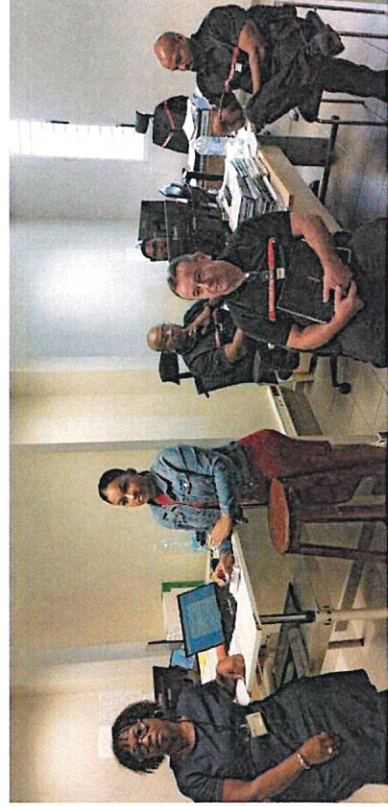
Passation de commandement avec nomination
du LCL F. ROYES, Chef du GTO au 01/07/2023 et le
LCL D. VALMY-DHERBOIS, nouveau chef du GIL



FFMPA chef d'agrès tout engin et des chefs d'équipe à Terre
de Bas



Formation en visioconférence sur la prise en main du nouveau
logiciel ESCORT au GPP

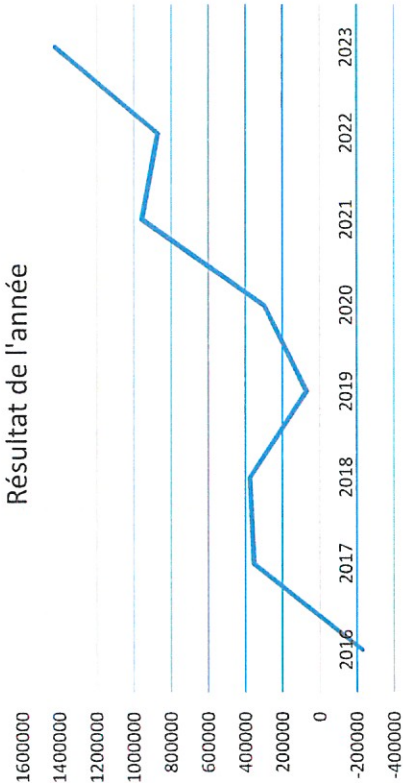


Accusé de réception en préfecture
971-289710014-20240619-Delib241906-05-DE
Date de réception préfecture : 02/07/2024

CA 2023 – RESULTAT DE L'EXERCICE

	Mandats émis	Titres émis	Résultat de l'exercice	Reprise de résultats antérieurs	Résultat de clôture de l'exercice
TOTAL DU BUDGET	51 459 024,79	61 394 232,04	9 935 207,25	3 607 843,41	13 543 050,66
Investissement	5 442 540,85	13 740 623,72	8 298 082,87	2 184 185,65	10 482 268,52
Dont 1068		3 417 748,63			
Fonctionnement	46 016 483,94	47 653 608,32	1 637 124,38	1 423 657,76	3 060 782,14

Fonctionnement	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023
Résultat de l'année	-229 068,60	353 118,69	373 623,81	69 832,44	296 197,84	957 365,71	873 585,75	1 637 124,38



Il est à noter que le résultat de l'exercice de 2023 reste excédentaire de +763 538,63 par rapport à 2022 soit de + 87,40%. Le résultat de clôture de l'exercice (3 060 782,14 €) bien qu'il soit excédentaire est en légère diminution de -36,77 % par rapport à l'année précédente (4 841 406,39 €)

CA 2023 – RESULTAT DE L'EXERCICE (SUITE)

1- la section de fonctionnement

La section de fonctionnement a fait l'objet d'une exécution en dépense de 46 013 483,94 €
Les recettes s'élèvent à 47 653 608,32 €.

Le résultat de l'exercice est excédentaire de 1 637 124,38 €.

Toutefois, il convient de nuancer ce résultat car les restes à réaliser sur cette période sont de l'ordre de 235 180,63 €.

La reprise des résultats antérieurs fait apparaître un excédent de 1 423 657,76 €.

Le résultat cumulé est excédentaire de 3 060 782,14 €.

2- La section d'investissement

La section d'investissement a fait l'objet d'une exécution en dépense d'un montant de 5 442 540,85 €.

Les recettes s'élèvent à 13 740 623,72 €.

Le solde de la section d'investissement pour l'exercice est excédentaire de 8 298 082,87 €.

La reprise des résultats antérieurs pour la section d'investissement fait apparaître un excédent de 2 184 185,65 €.

Le solde d'exécution cumulé de la section d'investissement s'élève à 10 482 268,52 €.

CA 2023 - SECTION DE FONCTIONNEMENT



CA 2023 – EXECUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT

Le budget de fonctionnement permet au SDIS d'assurer le quotidien.
La section de fonctionnement regroupe l'ensemble des dépenses et recettes nécessaires au fonctionnement courant et récurrent des services.

1- les Dépenses de fonctionnement

	CA 2022 (n-1)	CA 2023 (n)	% réalisations 2023	Ecart n/n-1
D011 Charges à caractère général	4 609 k€	5 493 k€	93 %	19,18 %
D012 Dépenses de personnel	36 645 k€	38 010 k€	99,99 %	3,73 %
D014 Atténuations de produits	0 k€	0 k€		
D65 Autres charges de gestion courante	145 k€	167 k€	100 %	14,89 %
D66 Charges financières	79 k€	144 k€	100 %	83,78 %
D67 Charges exceptionnelles	3 k€	16 k€	100%	399,29 %
D022 Dépenses imprévues (BP uniquement)				
D68 Dotations aux amortissements et provisions	0 k€	0 k€		
Autres dépenses de fonctionnement & imprévues	0 k€	0 k€		
Total dépenses de fonctionnement	41 481 k€ (94,38 %)	43 830 k€	91,09 %	5,66%

Les dépenses réelles de fonctionnement ont été réalisées à 91,00 %.

CA 2023 – EXECUTION DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT (SUITE)

Les charges à caractère général s'élèvent à 5 493 185,72 €, elles augmentent de 19 % par rapport à 2022.

Elles sont composées de dépenses dites de continuité de service ou structurelles dont les principaux postes sont :

- La fourniture de petits équipements : 646 317,97 €
- Le carburant : 565 461,73 €
- La maintenance : 418 322,73 €
- Les produits d'intervention : 351 992,55 €
- Les bâtiments publics : 309 067,76 €
- Les matériels roulants : 304 475,55 €.

Les charges de personnel d'un montant de 38 010 368,23 € se composent de la rémunération des agents titulaires, contractuels, des charges sociales y afférentes, des indemnités payées aux sapeurs pompiers volontaires, de l'allocation de vétérance mais aussi des taxes et versements assimilés liés aux transports, cotisations versées au FNAL, au centre de gestion et au CNFPT.

Les autres charges de gestion courante concernent principalement les subventions versées aux associations (Union Départementale des Sapeurs-pompiers, Ecole départementale des sapeurs pompiers de Guadeloupe, l'Œuvre des pupilles). Une infime part est consacrée aux indemnités des administrateurs du SDIS.

Les charges financières correspondent au montant total des intérêts de la dette avec le remboursement de la ligne de trésorerie.

Il convient de noter que le SDIS a actuellement trois prêts en cours :

- 02 arrivant à échéance au 30 juin 2027
- 01 nouveau prêt contracté en 2023 de 5,5 millions auprès de l'AFD afin de renouveler le parc automobile.

Les charges exceptionnelles concernent principalement les intérêts moratoires sur marchés.

CA2023 – EXECUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT

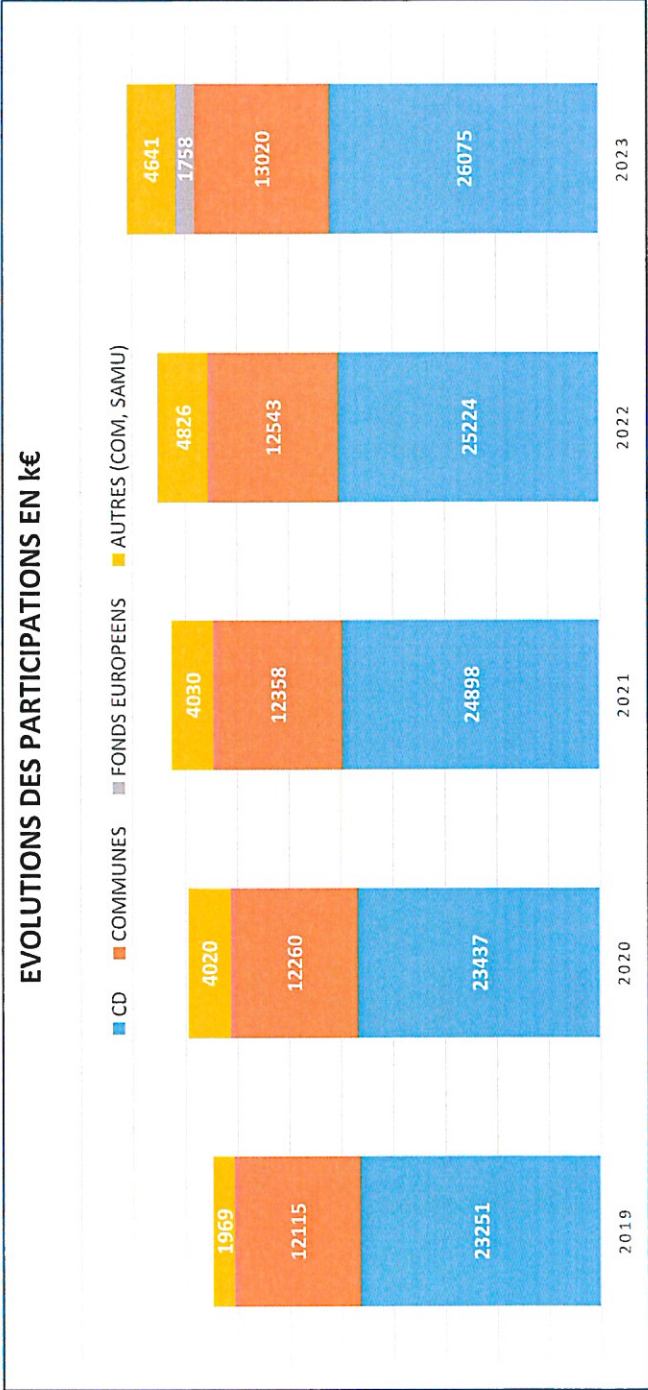
2- Les recettes de fonctionnement

	En K€				n/n-1
	CA 2022	CA 2023	Réalisations 2023 en %	Ecart	
R013 Atténuations de charges	48	39			-18,75%
R70 Produits des services	26	29	56 %		10,34%
R73 Impôts et taxes	0	0	0		
R74 Dotations et Participations	43 575	46 308	96 %		6,27%
R75 Autres produits de gestion courante	0	0			0
R76 Produits financiers	0	0			0
R77 Produits exceptionnels	1	123			12200,00%
R78 Reprises sur provisions réelles	0	0			0
Autres recettes de fonctionnement	0	0			0
Total recettes de fonctionnement	43 650	46 499	97 %		6,53%

Les recettes réelles de fonctionnement ont été réalisées à 97 %.

Les produits exceptionnels concernent les pénalités perçues (Assistance97 et CAMA SA).

CA2023 – EXECUTION DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT (SUITE)

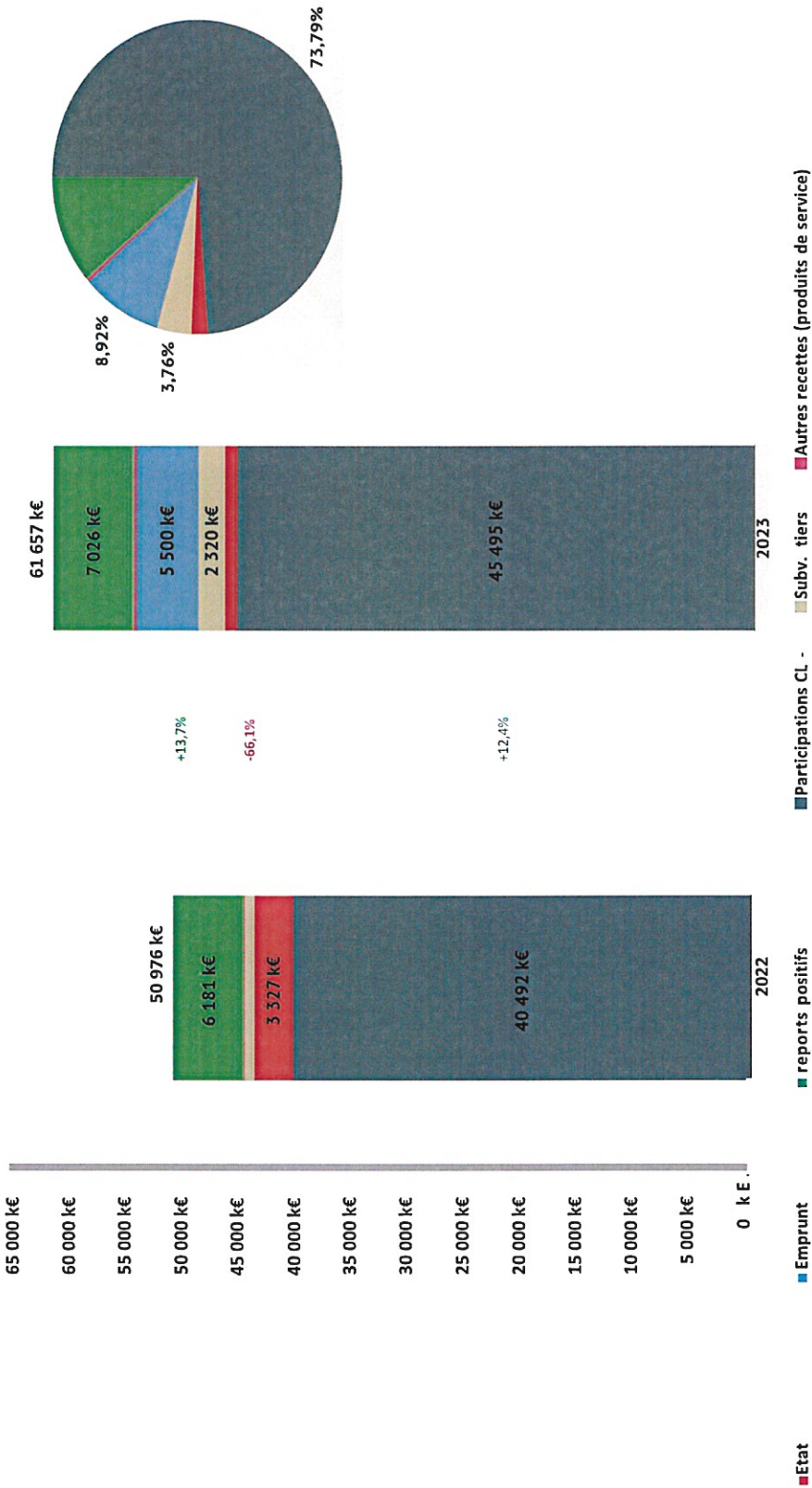


Sur la période 2022/2023, les participations ont évolué de la manière suivante :

- Conseil Départemental : +3%
- Les communes : +4%
- Les autres participations concernent particulièrement la contribution financière de la COM de Saint-Martin (acompte janvier à juin 2023) pour un montant de 654 608,50 €.

CA2023 – D'OÙ VIENT L'ARGENT

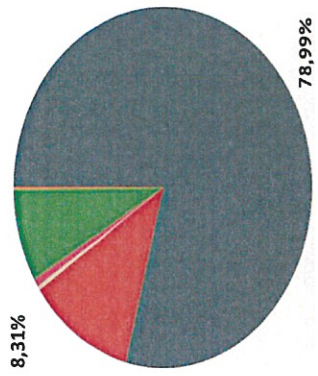
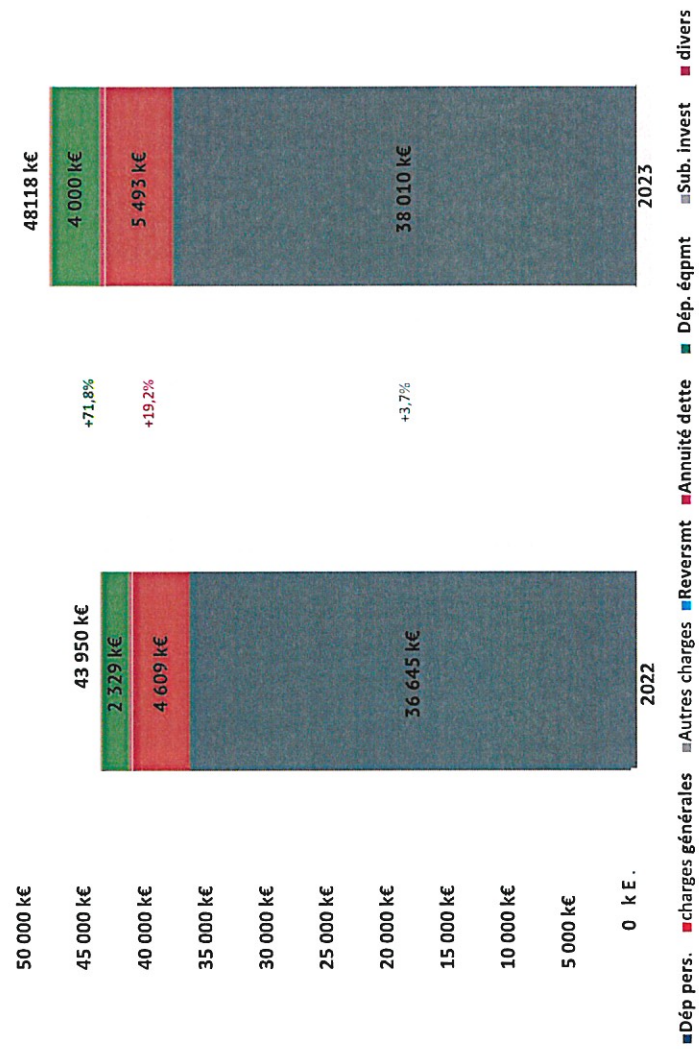
L'argent provient principalement des participations du Conseil Départemental et des communes (73,79 % en 2023)



CA2023 – OÙ VA L'ARGENT

En 2023, 79 % de l'argent est consacré aux charges de personnel.

A l'instar des autres SIS, l'activité opérationnelle repose sur les ressources humaines.



CA 2023 – SECTION FONCTIONNEMENT- EQUILIBRES FINANCIERS

	2023	MOYENNE SUR LA PERIODE
RECETTES DE GESTION		
Produit des services (R70)	46 376 161 €	6,25 %
Dotations et Participations (R74)	28 567 €	10,78 %
Participations (R747)	46 308 366 €	6,27 %
Compensations et autres participations (R748)	45 494 566 €	12,35 %
dont département	813 800 €	-73,6 %
dont commune + EPCI	26 074 757 €	3,37 %
Atténuation de charges (R013)	13 020 486 €	3,8 %
Autres recettes de fonctionnement	39 177 €	-19,07 %
DÉPENSES DE GESTION		
Dépenses de personnel (D012)	43 670 269 €	1175 %
dont dépenses de personnel (D64)	38 010 368 €	5,49 %
dont rémunérations principales (641.11)	37 623 931 €	3,73 %
dont autres indemnités (641.18)	15 499 787 €	3,56 %
dont SPV (641.41)	6 781 374 €	-0,08 %
Vacations versées aux employés (R64 145)	6 862 563 €	8,41 %
Service de santé (R64 146)	0 €	2,7 %
Autres vacations (R64 148)	59 262 €	-74,81 %
dont cotisations (6451+53+54+55+58)	693 329 €	68,36 %
Charges à caractère général (D011)	6 139 558 €	5,4 %
dont énergie, élec. & carb. (606.12-22)	5 493 186 €	19,18 %
dont entretien (6152+6155)	836 935 €	-7,18 %
dont maintenance (6156)	810 194 €	74,51 %
dont fournitures (6063)	418 323 €	21,17 %
Atténuation produits (D014)	827 960 €	14,18 %
Autres charges courantes (D65)	0 €	
Contingents et Participations (D655)	166 715 €	14,89 %
dont contingent incendie	0 €	
Subventions de fonctionnement (D657)	137 664 €	15,39 %
Autres dépenses + imprévues	0 €	
DOTATION AUX AMORTISSEMENTS		
ÉPARGNE DE GESTION		
Intérêts de la dette existante	2 186 337 €	-1,16 %
Solde produits - charges financières	2 705 892 €	20,27 %
Solde produits - charges exceptionnelles (hors cessions)	39 892 €	74,44 %
ÉPARGNE BRUTE (CAF)	-104 413 €	ns
ÉPARGNE NETTE (CAF NETTE)	106 945 €	ns
Amortissement du capital de la dette existante	2 668 532 €	23,03 %
	287 467 €	104,15 %
	2 381 065 €	17,4 %